

St Pol/Ternoise, le 9 February 2021

Monsieur Marc BRIDOUX
Président de la Communauté de Communes
du TERNOIS

à l'intention des Exploitants Agricoles du Territoire
de l'ex-Communauté de Communes de l'Auxilois

Nos Réf. : MB/LT/QD/ACD

Objet : PLUi de l'Auxilois – Diagnostic agricole

PJ : Concertation agricole dans le cadre de l'élaboration du PLUi de l'ex-Auxilois

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes TERNOIS COM a engagé sur l'ex-territoire de l'Auxilois, la réalisation d'un Plan Local Urbanisme Intracommunautaire, dans le but de développer une réflexion autour de l'urbanisme pour les années à venir ; et afin de définir des règles communes sur le territoire en matière d'urbanisme.

Le bureau d'études URBYCOM est chargé d'élaborer le dossier en partenariat avec les élus communaux.

Nous vous sollicitons donc, en tant qu'agriculteur sur le territoire, d'une exploitation classée ou pas, afin de nous présenter votre outil de travail et votre projet de développement.

Assurément, **le monde agricole est directement concerné par le prochain règlement du PLUi**. En effet, dans le cadre de l'élaboration du futur document d'urbanisme, nous avons besoin d'identifier vos installations/bâtiments/parcelles et de les prendre en considération dans le projet de développement intercommunal.

Aussi dans le présent dossier vous trouverez :

- la présentation des objectifs du PLUi retracés par URBYCOM ;
- un flyer présentant de manière synthétique les différentes phases de travail et d'élaboration de ce document, les partenaires du projet, les différents types de zonages, ... ;
- un questionnaire confidentiel à renseigner pour nous présenter votre exploitation et vos projets ;
- un plan de la commune pour y localiser votre ferme, vos bâtiments, vos parcelles, et notamment repérer les parcelles sur lesquelles vous envisagez de vous développer (méthanisation, création stabulation, hangar stockage, chambre d'hôtes, ...).

Si vous avez des bâtiments ou projets sur d'autres communes de l'ex-territoire de l'Auxilois, n'hésitez pas à nous solliciter pour obtenir le plan de la commune concernée.

L'ensemble de ces documents sont téléchargeables sur le site de TERNOIS COM.

Nous attendons de votre part, un retour du questionnaire dûment complété accompagné du plan. **Merci de nous le faire parvenir pour le 19 février dernier délai**, par tout moyen à votre convenance :

- Mail : pluiauxilois@ternoiscom.fr
- Courrier : TERNOIS COM - service Urbanisme – PLUi AUXILOIS (8 place François Mitterrand 62130 SAINT POL SUR TERNOISE)
- Dépôt en mairie, qui nous transmettra votre dossier.

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec Antoine BAJEUX de la Chambre d'Agriculture au 03.21.60.48.63 ou antoine.bajeux@agriculture-npdc.fr, ou bien Marie-Laure THELLIER, service urbanisme TERNOIS COM, au 03.21.41.98.45 (mardi matin ou jeudi après-midi) ou urbanisme@ternoiscom.fr.

Comptant vivement sur votre participation et vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce dossier ;

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président,

Marc BRIDOUX.